



**Le rendez-vous hebdomadaire
des amoureux de la nature
N°110 du 10 juillet 2026**

DEVOIRS DE VACANCES

Ça y est, c'est parti, la consultation publique visant à déclarer nos camarades « nuisibles » est en ligne ici : <https://www.consultations-publiques.developpement-durable.gouv.fr/projet-d-arrete-pris-pour-l-application-de-l-a3385.html>

Votre avis avant le 30 juillet, forcément défavorable ou nous n'avons pas su nous faire comprendre, peut se contenter de rappeler tout ou partie des arguments suivants :

- Les études ont démontré que la destruction des « espèces susceptibles de causer des dégâts » ne fait pas baisser les dégâts, et que l'absence de destruction ne les fait pas augmenter
- L'identification des auteurs des dégâts n'est pas fiable et de nombreuses déclarations sont fantaisistes
- Les bienfaits des espèces concernées ne sont pas pris en compte
- Les effets négatifs de ces destructions commencent à être connus grâce aux plus récentes études scientifiques...
- La plupart des plaignants sont des particuliers dont les éventuels dommages relèvent du domaine privé, donc des assurances
- Les classements proposés concernent trop souvent l'ensemble du département alors qu'ils devraient être limités à certaines communes
- Le Conseil d'Etat a rappelé que le classement doit être justifié de manière sérieuse et argumentée...
- Le critère de 500 individus détruits durant la précédente période n'est pas pertinent d'un point de vue scientifique pour déterminer la présence significative d'une espèce
- Le critère de 10.000 € de dégâts a été retenu par la jurisprudence lorsque les arrêtés étaient annuels et non triennaux. Même si le CE l'a repris, il devrait être de 30.000 €
- Le classement de la Martre comme ESOD dans 14 départements est scandaleux, d'autant qu'il a été expliqué au CNCFS qu'elle ne serait pas classée suite à la décision du Conseil d'Etat concernant le précédent arrêté triennal

- Celui de la Belette dans le seul département du Pas de Calais où sévit le seul président de la FNC est on ne peut plus suspect
- Nous refusons la destruction aveugle des corvidés, du renard et des mustélidés qui ne repose sur aucun critère scientifique ou technique et ne sert à rien, à part peut-être assouvir les pulsions de destruction tout au long de l'année d'une minorité de Français.

Faites suivre à votre famille, vos amis et proches.

Et tant que vous y êtes, donnez un avis favorable au projet d'arrêté renouvelant le moratoire de la chasse du Courlis cendré et de la Barge à queue noire. Vous avez jusqu'au 24 juillet : [Projet d'arrêté suspendant la chasse du courlis cendré et de la barge à queue noire en France métropolitaine jusqu'au 1er juillet 2027 | Consultations publiques](#)

Exemple de texte : Avis favorable évidemment. Comment peut-on continuer à chasser des oiseaux en mauvais état de conservation ? D'ailleurs, malgré plusieurs années de moratoire, leur état de conservation ne s'améliore pas. On sait qu'une nouvelle année n'y suffira pas, alors pourquoi ne pas prendre un moratoire pour 5 ans sans plus attendre ?

Ainsi qu'au projet d'arrêté visant à protéger le Courlis hudsonien, la Barge hudsonienne et le Petit Chevalier dans les collectivités de la Guadeloupe, de Saint-Martin, de la Martinique et de Saint-Pierre-et-Miquelon. Vous avez jusqu'au 22 juillet : <https://www.consultations-publiques.developpement-durable.gouv.fr/arrete-modifiant-la-liste-des-oiseaux-representes-a3379.html>

Car bien sûr vous avez déjà donné un avis favorable au projet d'arrêté enlevant le Lagopède des espèces chassables comme mentionné dans le dernier Echo des Terriers ?! **Vous avez jusqu'au 23 juillet :** <https://www.consultations-publiques.developpement-durable.gouv.fr/arrete-portant-modification-de-l-arrete-du-29-a3380.html> et [Protégeons le Lagopède alpin : participez à la consultation publique ! - LPO \(Ligue pour la Protection des Oiseaux\) - Agir pour la biodiversité](#)

NB : le projet d'arrêté enlevant le Grand Tétrás de la liste des espèces chassables au même titre que le Lagopède devrait bientôt être mis en ligne. Le Conseil National de Protection de la Nature a donné un avis favorable. Le Conseil National de la Chasse et de la Faune Sauvage avait émis un avis défavorable lors de sa deuxième réunion (la première n'avait pu se tenir par manque de quorum par suite du boycott de la part des chasseurs). Les mauvais esprits envisagent que la protection du Grand Tétrás, pourtant rendue obligatoire par une décision du Conseil d'Etat, aurait été négociée contre le classement comme ESOD de la martre dans une quinzaine de départements. Interrogé par l'Echo des Terriers, le Grand Tétrás a répondu que la méthode importe peu. La Martre des pins crie au scandale...

Notre rubrique « Les cons ne prennent pas de vacances » :

[GROUPE 2 : À quoi joue le ministère de l'Écologie ? - UNAPAF](#) Oui vous ne rêvez pas il y a bien une Union Nationale des Associations de Piégeurs ! Et ils osent affirmer que « des dossiers techniques rigoureux » ont été produits... Oui vraiment vous pouvez « remballer » vos pièges. Essayez la belote vous verrez, ce n'est pas si mal.

Le ministère normalement en charge de l'écologie sauvé par le « Canard enchainé » : un projet de contournement de la commune de Beynac, en Dordogne, a été retoqué à plusieurs reprises par la justice. Avec obligation de démolir cinq piles de pont déjà bâties sur la Dordogne. Soit un gaspillage

de 40 millions sans compter le temps perdu depuis plusieurs années par tous les acteurs de ce dossier. Comme deux préfets avaient autorisé les travaux malgré les décisions de justice, le Président du Département a demandé à l'Etat de participer à l'indemnisation. Un accord est trouvé, à hauteur de 24 millions d'euros. Bercy trouve une idée géniale : il n'y a qu'à les prendre dans le budget du ministère normalement en charge de l'écologie ! Sur le programme 113, celui des subventions aux associations et du Fonds vert, des actions de protection de la nature. C'est le « Canard Enchaîné » qui sauve le budget du ministère en posant les bonnes questions à Bercy (source « Canard Enchaîné » du 1^{er} juillet 2026 <https://www.lecanardenchaine.fr/environnement/54311-le-canard-rapporte-24-millions-au-vautour-fauve>).

Alerte, la FNSEA est contente ! Si besoin était, le titre de l'article du « Fil Agricole », la Lettre de la FNSEA, en dit long à lui seul sur l'ampleur des régressions environnementales adoptées par le Sénat :

« **PROJET DE LOI D'URGENCE AGRICOLE : LE SÉNAT ADOPTE UN TEXTE AMBITIEUX** »

<https://cloud10.eudonet.com/app/ut?tok=EBFDA273&cs=5pEx9iF3iCkqe8YDmgkhJ9aysXqjlfse3VdnYfWgZoQ%3d&p=LATMJGq03uuxR4Ru1qYdXMdRCrfRvVHU>

Haro sur le loup, monopolisation de l'eau, retour des néonicotinoïdes... même le gouvernement trouve qu'ils y sont allés un peu fort, ce n'est pas peu dire. La Commission Mixte Paritaire du 16 juillet sera-t-elle conclusive, et dans l'affirmative qu'est-ce que le Conseil Constitutionnel censurera, c'est la roulette russe sur la tempe de la Nature.

L'OFB obligé de se tirer une balle chargée de suspicion dans le pied : suite au lobbying organisé par une partie des plus radicales du monde agricole, reprise et amplifié par des parlementaires sans vergogne, c'est l'Office Français de la Biodiversité lui-même qui se voit contraint de mettre en ligne une plateforme pour permettre de se plaindre et contester les constats d'infraction réalisés par ses propres agents de police de la nature [Une plateforme de signalement auprès de l'Inspection générale | Office français de la biodiversité](#)

A quand le même dispositif pour la Gendarmerie nationale ?! « *Je tiens officiellement à contester le PV pour excès de vitesse que m'a dressé le gendarme Dupont. Peut-être que je roulais un peu vite mais je n'ai écrasé personne et, surtout, il m'a mal parlé* ».

Tous aux abris : les chasseurs et la Garde Nationale signent « un partenariat au service de l'engagement citoyen » qui « illustre la rencontre de deux univers profondément ancrés dans les territoires et animés par des valeurs communes », « partagent déjà de nombreuses valeurs : la responsabilité, l'engagement, la disponibilité et le sens du collectif ». « En encourageant les passerelles entre le monde cynégétique et la réserve opérationnelle, la Fédération nationale des chasseurs affirme sa volonté de participer pleinement aux grands enjeux de cohésion, de sécurité et de citoyenneté qui concernent l'ensemble de la société française ». https://www.chassons.com/les-echos-des-federations/chasseurs-et-garde-nationale-un-partenariat-au-service-de-lengagement-citoyen/430106/#google_vignette

Hors catégorie des « Connes qui osent tout », Marion Maréchal Le Pen (L'Echo des terriers ne fournit pas les sacs à vomi) : <https://www.facebook.com/MarionMarechalOff/videos/-nous-ne-sommes-pas-tous-des-enfants-de-gaza-nous-sommes-des-descendants-de-chas/1330600362035568/>

« *Nous ne sommes pas tous des enfants de Gaza, nous sommes surtout des descendants de chasseurs* ». A côté de cette saillie vomitive, les « *Nous avons obtenu grâce à la coalition des droites au Parlement européen le déclassement du loup, de sortir les chiens de chasse de cette fameuse directive sur le bien-être animal, nous sommes en train d'obtenir un assouplissement du calendrier sur l'interdiction du plomb... il y a une remise à plat des directives oiseaux et habitats... et notamment de revenir sur toutes les interdictions des chasses traditionnelles* » paraissent presque anecdotiques.

Brèves de terriers :

Blaise le blaireau : « *J'ai de plus en plus d'amis et connaissances devenus misanthropes comme moi* »

Marta la fouine : « *Et alors ?* »

Blaise : « *Alors nous formons une belle communauté, en pleine croissance. Nous sommes solidaires, nous nous comprenons.... Nous avons plaisir à nous retrouver de plus en plus nombreux à partager les mêmes valeurs* »

Huguette la belette : « *Moi plus je connais les chasseurs et moins j'aime les chiens de chasse* »



Gérard le renard : « *Moi je me sociabilise. Je me suis inscrit au Foyer des Cévenols* »

Blaise le blaireau : « *Qu'est-ce qu'on y fait ?* »

Gérard : « *On y joue à la belote* »

Blaise : « *Mais t'as jamais aimé les cartes !* »

Gérard : « *C'est pas faux. J'saurais pas l'expliquer. J'ai eu une furieuse envie d'apprendre en passant devant le foyer* »



Timothé le sanglier : « *Ils n'arrêtent pas de parler de « prélèvement ». T'as déjà été prélevé toi ?* »

Blaise : « *Mon pauvre ami si j'avais été « prélevé » comme tu dis, je ne serais plus là pour t'en parler* »

Naturellement vôtre

Blaise

<https://www.youtube.com/channel/UCNjHISraXGd-yt0RWZdWUFA>

Avertissement : *l'Echo des Terriers* est une tribune hebdomadaire privée, adressée à une liste de destinataires fermée. Elle fait le pari de l'intelligence de ses lecteurs. Les humeurs n'engagent que leurs auteurs, blaireaux, renards, fouines et autres « malfaisants » qui assument leur mauvaise foi et subjectivité. A une époque de régressions environnementales jamais vues dans l'histoire de la protection de la nature, *l'Echo des Terriers* n'a d'autre prétention que de s'amuser tout en dénonçant les destructeurs et tartuffes de l'écologie.

Tout lecteur qui s'autoriserait à penser que Meles meles est susceptible, même ponctuellement, de faire appel à l'intelligence artificielle pour écrire ses chroniques est susceptible d'être attaqué en diffamation !

Pour recevoir l'Echo des Terriers, il suffit de le demander. Pour ne plus le recevoir, il suffit de le demander.

Vous voulez la partager à des amis, ou mieux à des ennemis de la nature ? Qui vous en empêche ?

Vous cherchez un article déjà paru ? Le Domaine Saint-Antonin les met en ligne ici : <https://saint-antonin.net/Forum/viewforum.php?f=29>

Les remarques en retour des lecteurs ne font pas forcément l'objet de réponse, mais elles sont susceptibles d'être prises en compte et intégrées dans la version PDF finale.

Cette tribune sans prétention s'arrêtera un jour comme elle a commencé. Sans avoir à s'en expliquer.